



N : Dangereux pour l'environnement



F : Facilement inflammable



Xn : Nocif

Producteur

ITW Spraytec
99 Quai du Docteur Dervaux
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30
infofds@itwpc.com

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : ZEROTRICLO + 5 LITRES
Identification du produit : Liquide.
Type de produit : Dégraissant
Identification de la société : Voir producteur.
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et la peau.

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Produit dangereux : Facilement inflammable.

Mode d'exposition dominant : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées.
- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux. Rougeurs, douleur.
- Ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance (%)	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Acétate de n-butyle</u>	: 1 à 10 %	123-86-4 / 204-658-1 / 607-025-00-1		10-66-67
<u>Acétone</u>	: 20 à 40 %	67-64-1 / 200-662-2 / 606-001-00-8	F Xi	11-36-66-67
<u>Méthylcyclohexane</u>	: 20 à 30 %	108-87-2 / 203-624-3 / 601-018-00-7	F Xn N	11-38-51/53-65-67
<u>Heptane</u>	: 30 à 50 %	142-82-5 / 205-563-8 / 601-008-00-2	F N Xn	11-38-50/53-65-67

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

ZEROTRICLO + 5 LITRES

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 28/10/2008

Remplace la fiche : 0/0/0

055155

www.lisam.com

4 PREMIERS SECOURS (suite)

- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité : Facilement inflammable.
- Risques spécifiques : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.
- Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Moyens d'extinction
 - Agents d'extinction appropriés : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.
 - Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Protection contre l'incendie : Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage : Ecarter toute source d'ignition. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Mesures techniques de protection : Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle
 - Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
 - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
 - Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

ZEROTRICLO + 5 LITRES

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 28/10/2008

Remplace la fiche : 0/0/0

055155

www.lisam.com

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

	projections de liquide.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
Limites d'exposition professionnelle	: Acétone : VME (mg/m3) : 1210 Acétone : VME (ppm) : 500 Heptane : VME (mg/m3) : 2085 Heptane : VME (ppm) : 500 Méthylcyclohexane : VME (mg/m3) : 1600 Méthylcyclohexane : VME (ppm) : 400 Acétate de n-butyle : VLE (ppm) : 200 Acétate de n-butyle : VME (mg/m3) : 710 Acétate de n-butyle : VME (ppm) : 150 Acétate de n-butyle : VLE (mg/m3) : 940

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Solvant.
Densité	: 075
Solubilité dans	: Solvant.
Point d'éclair [°C]	: < 0

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
Réactions dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Conditions à éviter	: Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Etincelles.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Cutanée	: Irritant pour la peau.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.


12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
---	--




13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, II
No ONU : 1993
I.D. n° : 33
Transport terrestre
ADR/RID : Classe : 3
Groupe d'emballage : II
- Etiquetage ADR

Transport par mer
- Code IMO-IMDG : Classe 3
- IMDG-Pollution marine : Non.
Transport aérien
- IATA - Classe ou division : Classe 3
- Etiquette IATA : Flamm. Liquid.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)   
: Xn : Nocif
F : Facilement inflammable
N : Dangereux pour l'environnement

- Phrase(s) R : R11 : Facilement inflammable.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S37 : Porter des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.
Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Edition révisée n° : 1
ref ISO : 123456	Date : 28/10/2008
ZEROTRICLO + 5 LITRES	Remplace la fiche : 0/0/0
	055155 www.lisam.com

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Texte des Phrases R du § 3

: R10 : Inflammable.

R11 : Facilement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux.

R38 : Irritant pour la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2004/73/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document